



Direction du Cabinet et de la Sécurité Service de la Communication Interministérielle

Tél: 02 97 54 87 23 / 87 03

Mèl : <u>pref-communication@morbihan.gouv.fr</u> Site internet : www.morbihan.gouv.fr Vannes, le 4 mars 2020 à 21h00

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Coronavirus - COVID-19

Point de situation à 20h30 le 4 Mars 2020 5 nouveaux cas confirmés dans le Morbihan

Les derniers résultats de tests parvenus ce soir confirment 5 nouveaux cas de contamination au Coronavirus/COVID-19 dans le Morbihan. Les nouveaux cas sont localisés à Saint-Anne d'Auray (1), à la Trinité-sur-Mer (1) et à Saint-Pierre Quiberon (3).

Ainsi, dans le Morbihan, depuis le 1^{er} mars 2020, **22 cas d'infection au coronavirus ont été détectés dont 1 personne, un homme de 92 ans, décédée.**

Deux des nouveaux cas à Saint-Pierre Quiberon n'appartenant pas au même foyer, la commune est classée en *cluster** et, de ce fait, les mesures relatives au *cluster** s'y appliquent.

Compte tenu de sa proximité avec Auray, la commune de Brec'h rejoint également le c*luster** (Auray, Carnac et Crac'h)

Par conséquent, à compter du jeudi 5 mars 2020, en application des arrêtés préfectoraux du 4 mars 2020, qui abrogent les arrêtés du 1^{er} mars 2020, les établissements scolaires, les crèches et l'accueil périscolaire des communes de Saint-Pierre Quiberon et de Brec'h sont fermés, comme les autres communes appartenant déjà à un cluster*, jusqu'au 14 mars 2020.

Les consignes à observer, en zone *cluster** et hors zone *cluster**, sont déclinées dans un dépliant disponible sur le site internet de l'Etat dans le Morbihan et sur les réseaux sociaux.

>http://www.morbihan.gouv.fr/Actualites/Espace-Presse/Espace-presse/Coronavirus-Un-premier-foyer-identifie-dans-le-departement-du-Morbihan

L'ensemble des services de l'Etat et leurs partenaires est mobilisé pour limiter la propagation du virus et protéger la population.

* Un cluster est un regroupement d'au moins 2 cas en même temps, au même endroit.

Dispositifs d'information

- Des points d'information réguliers seront diffusés pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19 : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, une plateforme téléphonique nationale est également accessible gratuitement au 0 800 130 000 24h sur 24, 7 jours sur 7

Il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Porter un masque quand on est malade
- En cas de symptômes, contacter le 15











morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan